



Septembre 2020

Bonjour chers parents,

Ce fut un réel bonheur d'accueillir vos enfants cette année malgré toutes les restrictions que nous devons appliquer selon les règles sanitaires de la Santé publique. Cette année, plus que jamais, nous souhaitons permettre à tous les élèves de découvrir leurs forces et leurs talents, de surmonter les défis qui se présentent à eux, et ce, en respectant le rythme et la différence de chacun. L'engagement est la clé du succès de la belle aventure qui commence.

Ensemble nous réussirons à surmonter tous les défis.

Bonne rentrée scolaire à tous!!

Mme Janick ☺

Voici le calendrier des activités du mois de septembre 2020 que nous vous suggérons de conserver pour le mois.

Vendredi 18: **Journée pédagogique** prévue au calendrier scolaire. Les enfants sont en congé et le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.



Mardi 22: La prise de photo scolaire. Des détails vous seront acheminés bientôt.

Mercredi 30: **JOURNÉE OFFICIELLE POUR LE CALCUL DE LA CLIENTÈLE. IL EST IMPORTANT QUE VOTRE ENFANT SOIT EN CLASSE.**

IMPORTANT

PETIT RAPPEL HORAIRE SCOLAIRE 2020-2021

Les retards sont **très dérangeants** pour les enfants ainsi que pour l'enseignant/e qui a déjà donné les consignes. Nous vous rappelons donc l'horaire de début des cours en avant-midi et en après-midi:

AVANT-MIDI: entrée à 7h50 et départ à 11h22.

APRÈS-MIDI: entrée à 12h35 et départ à 15h00



Les élèves marcheurs peuvent arriver dans la cour d'école à 7h40 le matin et 12h35 le midi. La surveillance n'est pas assurée avant. Assurez-vous que votre enfant ait son matériel scolaire, **sa boîte à goûter identifiée**, ses collations dans son sac et des vêtements adéquats selon la température. **Il est très important de restreindre les visites à l'école.**

Nous comptons sur votre précieuse collaboration.

Administration

Veuillez prendre note que **l'administration est fermée entre 11h45 à 12 h45.** Si vous désirez venir chercher votre enfant durant ce temps, nous demandons votre collaboration afin **d'arriver avant 11h30. Le retour de votre enfant en après-midi doit être prévu vers 12h35.**

STATIONNEMENT

L'interdiction d'utiliser le stationnement du personnel est maintenue pour les utilisateurs du service de garde. La **signalisation routière** sur la rue Guadeloupe permet un arrêt de 30 minutes ainsi que sur les rues St-Onges et Villeneuve. Assurez-vous de respecter la signalisation routière pour conduire et chercher votre enfant. Nous vous demandons également de respecter les aires du débarcadère d'autobus, **donc aucun arrêt en avant de la porte principale de l'école.**



CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Pour des raisons de sécurité, **les parents ou les visiteurs ne sont pas autorisés à entrer dans l'école**, même si l'enfant est en retard. Les entrées et les sorties doivent **obligatoirement** se faire par les portes situées à l'avant de l'école (principale). Votre collaboration est essentielle dans ce dossier.

ABSENCES

Il est important de toujours aviser le secrétariat lorsqu'un enfant s'absente de l'école et de mentionner la raison. Une note à l'agenda n'est pas suffisante.

Vous devez laisser un message au 819-771-8531 poste 1.



COMMUNICATION AVEC L'ENSEIGNANT-E

S.V.P., utiliser l'agenda, ou la préférence de l'enseignante ou l'enseignant, courriel ou boîte vocale. Ne pas laisser de message à cet effet au secrétariat. Il est à noter que toutes situations devraient être traitées avec le titulaire avant de se rendre à la direction.

MODIFICATIONS AU DOSSIER DE VOTRE ENFANT

Nous vous demandons d'aviser le **SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE** (poste 815 700) pour toute modification au dossier de votre enfant (adresse, adresse courriel, téléphone maison et/ou travail des parents, etc.) **MÊME SI VOTRE ENFANT FRÉQUENTE LE SERVICE DE GARDE**. La secrétaire verra à aviser tous les intervenants concernés.

IMPORTANT

30 SEPTEMBRE 2020

Le mercredi 30 septembre aura lieu la déclaration d'effectifs dans toutes les écoles du Québec. C'est une date importante et tous les élèves devraient être présents lors de cette journée. En cas d'absence de l'enfant, le parent devra obligatoirement passer à l'école pour signer le document de déclaration de fréquentation.

POUR JOINDRE LE PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION

Téléphone : 819-771-8531 Télécopieur : 819-595-6956

Mme Janick Paquin, **directrice**, poste 815 701 Courriel : paquinja@cspo.qc.ca

Mme Nancy Rollin Lévesque, **secrétaire**, poste 815 700
Courriel : scr.parc-de-la-montagne@cspo.qc.ca

Mme Nathalie Martel, **agente de bureau**, poste 815 703
Courriel : agbu.parc-de-la-montagne@cspo.qc.ca

Site web: <http://parcdelamontagne.cspo.qc.ca>

À l'école Parc-de-la-Montagne,
nous travaillons ensemble pour la réussite de tous nos élèves.